This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

1912

Organisation et personnel.

C'est à notre grand regret que nous avons à enregistrer la mort de M. J. C. Homberger, Ier secrétaire, décédé le 16 Août, à l'âge de 58 ans. M. Homberger a rendu pendant 31 ans des services distingués au Bureau international. A sa place, le Conseil fédéral a nommé, dans sa séance du 25 Octobre, M. Alfred Vallotton, IIe secrétaire. Ce n'est que le 17 Janvier de l'année courante que le Conseil fédéral a nommé, en remplacement de ce dernier, M. Paul Burger, jusqu'ici secrétaire-adjoint.

Enfin, pour combler le vide survenu par suite du décès de M. Homberger, le Conseil fédéral a nommé, dans sa séance du 24 Décembre, comme commis de chancellerie, M. Alphonse Wider, télégraphiste à Fribourg.

Toutes ces nominations ont été faites conformément aux propositions du Directeur du Bureau international.

Composition de l'Union.

L'adhésion officielle à la Convention télégraphique de l'**Union de l'Afrique du Sud,** dont la fondation a été annoncée dans notre dernier Rapport de gestion (pages 1 et 11), a eu lieu le 17 Avril 1912.

Cette Union se compose, comme on le sait, des Colonies du Cap de Bonne-Espérance, du Transvaal, du Natal et de la Rivière Orange.

L'Union télégraphique s'est augmentée de deux nouveaux membres: le **Congo belge** et le **Maroc.** La date de ces adhésions a été fixée au 1er Janvier 1912, en ce qui concerne la participation aux frais du Bureau international; le Congo belge se range dans la sixième classe, tandis que le Maroc fait partie de la quatrième classe.

L'Union comprend donc maintenant 49 Etats. Le tableau ci-après donne, par ordre alphabétique, les noms des pays dont elle se compose, avec indication de la classe à laquelle chacun appartient et de la date de son accession à la Convention. Nous avons ajouté à ce tableau l'étendue en kilomètres carrés de chacun des pays adhérents et le chiffre de sa population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Afrique du Sud (Union) [1]	1 188 102	5 350 509	I	1er Janvier 1911.
Allemagne	540 778	64 903 423	I	1er Janvier 1866.
Argentine (République)	2 950 520	6 805 684	I	1er Janvier 1889.
Australie (Fédération) [2]	7 696 296	4 201 740	I	1er Janvier 1903.
Autriche	300 005	28 567 898	I	1er Janvier 1866.
Belgique	29 455	7 516 730	III	1er Janvier 1866.
Bolivie	2 265 801	1 458 033	IV	1er Juin 1907.
Bosnie-Herzégovine	51 100	1 568 092	V	1er Juillet 1880.
Brésil	8 565 506	18 000 000	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	96 346	4 317 068	V	18 Septembre 1880.
Ceylan	63 976	3 335 909	VI	1er Janvier 1897.
Chili	756 990	3 249 092	I	1er Janvier 1908.
Colonies portugaises	1 872 438	22 519 013	V	1er Janvier 1894.
Congo belge	2 350 000	15 000 000	VI	1er Janvier 1912.
Crète	8 600	294 000	VI	1er Juillet 1902.
Danemark [3]	40 400	2 605 400	IV	1er Janvier 1866.
Egypte	994 300	9 811 544	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	128 240	333 000	VI	1er Juillet 1908.
Espagne [4]	504 516	18 618 086	II	1er Janvier 1866.
France et Algérie [5]	1 015 893	44 484 095	I	1er Janvier 1866.
Grande-Bretagne [6]	1 190 278	49 000 000	I	24 Février 1871.
Grèce	63 606	2 631 952	V	1er Janvier 1866.
Hongrie	324 851	20 840 678	I	1er Janvier 1866.
Indes britanniques	3 770 970	315 001 099	I	1er Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	37 717 377	III	1er Juillet 1872.
Indochine française	820 000	20 500 000	IV	26 Mai 1884.
Islande	104 785	78 470	VI	1er Octobre 1906.
Italie [7]	286 589	32 966 307	I	1er Janvier 1866.
Japon [8]	710 015	66 213 934	I	17 Janvier 1879.
Luxembourg	2 597	261 540	VI	2 Mars 1866.
Madagascar	580 000	3 500 000	V	1er Janvier 1903.
Maroc	400 000	6 000 000	IV	1er Janvier 1912.
Monténégro	9 080	300 000	VI	20 Septembre 1880.
Norvège	321 477	2 392 698	III	1er Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie	21 024	53 346	VI	1er Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande	271 294	1 062 792	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	33 080	5 898 429	III	1er Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1er Janvier 1869.
Portugal [9]	92 157	5 423 132	V	1er Janvier 1866.
Roumanie	131 353	6 771 722	III	9 Février 1866.
Russie	22 434 392	145 000 000	I	1er Janvier 1866.
Sénégal	250 000	1 150 000	V	26 Mars 1885.
Serbie	48 303	2 915 000	V	9 Février 1866.
Siam	556 073	7 000 000	V	21 Avril 1883.
Suède	447 864	5 476 441	III	1er Janvier 1866.
Suisse	41 324	3 753 293	IV	1er Janvier 1866.
Tunisie	130 000	1 800 000	V	1er Juillet 1885.
Turquie	2 889 300	24 535 700	I	1er Janvier 1866.
Uruguay	186 926	936 120	IV	1er Juillet 1902.
Totaux	71 090 287	1 041 119 346		

[1]) Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1er Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1er Juillet 1904, le Transvaal le 1er Juillet 1904. — [2]) Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1er Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1er Juillet 1880. — [3]) Y compris les îles Féroé. — [4]) Y compris les Baléares et les Canaries. — [5]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — [6]) Y compris Gibraltar, Malte et les protectorats britanniques de l'Afrique orientale et Uganda. — [7]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — [8]) Y compris Chosen (Corée), Formose et le Sakhalin japonais. — [9]) Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention se compose, au 31 Décembre 1912, ainsi qu'il suit:

1° Black Sea Telegraph C°.
2° Commercial Cable C°.
3° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
4° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
5° Compagnie française des câbles télégraphiques.
6° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
7° Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine.
8° Compaña telegráfico-telefónica del Plata.
9° Direct Spanish Telegraph C°.
10° Direct West India Cable C°.
11° Eastern Telegraph C°.
12° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
13° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
14° Halifax and Bermudas Cable C°.
15° Indo-European Telegraph C°.
16° South American Cable C°.
17° Spanish National Submarine Telegraph C°.
18° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
19° West India and Panama Telegraph C°.
20° Western Telegraph C°.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se compose des Compagnies ci-après:

1° African Direct Telegraph C°.
2° Amazon Telegraph C°.
3° American Telegraph and Cable C° (Western Union).
4° Anglo American Telegraph C°.
5° Central and South American Telegraph C°.
6° Commercial Pacific Cable C°.
7° Cuba Submarine Telegraph C°.
8° Direct United States Cable C°.
9° Eastern and South African Telegraph C°.
10° Europe and Azores Telegraph C°.
11° Mexican Telegraph C°.
12° Pacific and European Telegraph C°.
13° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
14° West Coast of America Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut:

1° African Transcontinental Telegraph C°.
2° British North Borneo C°.
3° Commercial Cable Company of Cuba.
4° Postal Telegraph C°.
5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le Service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes fédéraux du Mexique, avec l'Administration gouvernementale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board.

Travaux réguliers.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 3891 (1911: 4140). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Nomenclature des bureaux et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	967	pièces
Interruptions et rétablissements des lignes	628	»
Questions de tarifs et dispositions facultatives	408	»
Journal télégraphique	313	»
Cartes télégraphiques	256	»
Comptabilité	251	»
Statistiques	138	»
Restrictions de service	122	»
Personnel	117	»

Les **Circulaires** sont au nombre de 13. Les objets traités dans ces circulaires sont les suivants:

1. Compte de l'exercice 1911.
2. Rapport de gestion pour 1911.
3. Carte générale des grandes communications télégraphiques du Monde. (2 Circulaires.)
4. Enquête concernant la manière de procéder, dans le service intérieur, en cas de combinaisons abusives de mots. (2 Circulaires.)
5. Enquête concernant l'interprétation de l'article LXXIII, § 3, du Règlement. (2 Circulaires.)
6. Envoi d'une étude extraite du *Journal télégraphique.*
7. Statistique générale de la télégraphie, année 1910.
8. Tableau A et Annexe au Tableau A.
9. Supplément à la Nomenclature des câbles.
10. Statistique générale de la téléphonie, année 1910.

Les **Notifications** sont au nombre de 327, dont 314 sous forme de circulaires télégraphiques et 13 (du N° 672 au N° 684) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les changements dans l'organisation ou dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; les adhésions à la Convention télégraphique internationale; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; l'ouverture de nouvelles communications internationales ou de nouvelles voies entre pays limitrophes et la pose de câbles nouveaux; les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1er Janvier 1913, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1912.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1912, la **Statistique générale de la télégraphie,** en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1910.

Le tirage spécial a été effectué à 900 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite et service du Bureau international	695	exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	133	»
Ensemble	828	»
Il reste donc au 31 Décembre 1912 un stock disponible de	72	»
Total égal	900	»

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1910 a aussi été établie, en tant que le permettaient les renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique,* ainsi que dans un cahier séparé.

Le tirage spécial a été également effectué à		900 exemplaires.
La distribution gratuite et le service du Bureau en ont absorbé	685 exemplaires	
La vente s'est élevée à	125 »	
		810 »
De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1912 un stock disponible de . .		90 exemplaires.

Le **Journal télégraphique** a terminé, avec l'année 1912, la 44e année de son existence; le 36e volume, qui se rapporte à ladite année, comporte 316 pages, avec 38 figures.

Il contient notamment:

Des articles techniques sur la théorie mécanique de l'immersion des câbles sous-marins, sur une nouvelle expression de la différence de potentiel entre deux points d'un réseau de Kirchhoff, sur le système télégraphique Creed, sur le prolongement des signaux dans la télégraphie par courant alternatif, sur la suppression des antennes dans la télégraphie sans fil, sur la sauvegarde du secret des radiotélégrammes. sur de nouveaux appareils de télégraphie Morse automatique, sur l'organisation du service des essais et mesures des conducteurs dans l'Administration française; une série d'articles sur l'emploi du langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale; des articles sur la dévolution des taxes accessoires; des articles sur la crampe des télégraphistes; des articles sur la Conférence radiotélégraphique de Londres; la suite de la législation télégraphique (Grèce, Norvège, Pays-Bas, Portugal); quatorze extraits de rapports de gestion de différentes Administrations; les statistiques télégraphiques de 1910 et de 1911, la statistique téléphonique de 1910 et les statistiques radiotélégraphiques de 1909 et de 1910; douze documents officiels; vingt-huit notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la téléphonie, à la radiotélégraphie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; plus de cent quarante nouvelles concernant la télégraphie, la téléphonie, la radiotélégraphie ou les Administrations; le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des lignes télégraphiques internationales; enfin, en supplément du Journal, le texte complet de la Convention radiotélégraphique internationale de Londres avec son Protocole final et le Règlement de service y annexé.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2100 exemplaires, dont voici la distribution:

	Nombre d'exemplaires distribués en 1912
Répartition gratuite et échanges	918
Abonnements souscrits par les Administrations	750
» » » » Compagnies	174
» pris directement, par la librairie ou par la poste . .	174
Total	2016

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont complètement épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.																	
IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI	XXII
41	42	45	66	79	76	40	41	75	81	71	72	66	68	56	94	90	62	89
XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII	XXXIV	XXXV					
73	94	96	97	102	115	133	116	66	47	89	73	85					

De la **Table alphabétique générale des matières,** pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*, comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910, et dont le prix est fixé à fr. 1,20 l'exemplaire, port non compris, il reste, au 31 Décembre 1912, un stock disponible de 486 exemplaires.

De la **Nomenclature des câbles** formant le réseau sous-marin du globe, 10e édition, 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1911 de . . . . . 607 exemplaires.

En 1912 il en a été vendu . . . . . 31 »

Stock disponible au 31 Décembre 1912 . . . . . 576 exemplaires.

Au cours de l'exercice 1912 il a été publié et distribué le Supplément N° 2 à ce document. Le Supplément N° 3 paraîtra le 1er Juillet 1913.

Des **Documents relatifs aux Conférences,** le stock disponible au 31 Décembre 1912 est le suivant:

Documents de Rome 1872	62	exemplaires.
» » Berlin 1885	20	»
» » Paris 1890	61	»
» » Budapest 1896	52	»
» » Londres 1903	350	»
» » Lisbonne 1908	239	»

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Pétersbourg (1875) et de Londres (1879) est complètement épuisé.

Du **Règlement de service international et des tableaux des tarifs arrêtés par la Conférence de Lisbonne,** il restait, au 31 Décembre 1911, un stock disponible de 551 exemplaires.

La vente s'en est élevée en 1912 à	267	»
Stock disponible au 31 Décembre 1912	284	exemplaires.

Tableau A et Annexe au Tableau A. Etant donné les nombreuses modifications apportées au Tableau A et à l'Annexe au Tableau A depuis leur première publication en 1909 et l'époque encore lointaine de la réunion de la prochaine Conférence télégraphique, nous avons fait rééditer ces deux documents à la date du 1er Juin 1912, de sorte qu'ils comprennent tous les changements survenus jusqu'alors.

Le tirage a été de			1157 exemplaires.
Distribution gratuite et service du Bureau	825	exemplaires	
Vente aux Administrations et Compagnies	186	»	
			1011 »
Stock disponible au 31 Décembre 1912			146 exemplaires.

Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international. Brochure in-4° de 123 pages. Prix, fr. 4,65 par exemplaire, les frais de port compris.

Il en restait un stock disponible au 31 Décembre 1912 de 249 exemplaires.

Du **Tableau** indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret,** les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international, publié en 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1912 de 202 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à fr. 2,25 par exemplaire, les frais de port compris.

Du **Répertoire analytique** pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur, contenus dans nos différentes Notifications, il reste, au 31 Décembre 1912, un stock disponible de 217 exemplaires.

Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit:

a) Pour les Administrations de l'Union, à . . . . . fr. 50
b) Pour les Compagnies de câbles, à . . . . . » 60
c) Pour les particuliers, à . . . . . » 80

	Ier volume	IIme volume	IIIme volume	IVme volume
Stock au 31 Décembre 1911	804	1017	1119	1094
Diminution en 1912	8	8	9	8
Stock disponible au 31 Décembre 1912	796	1009	1110	1086

Dans le courant de l'année 1912, le Bureau international a fait paraître, en tirage spécial, la série d'articles du Journal sur *l'Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale,* dont l'auteur est M. Crescitz, Vice-Directeur du Bureau international (brochure in-8° de 190 pages. Prix, 1 fr. par exemplaire, les frais de port non compris).

Le tirage a été de		300 exemplaires.
Distribution gratuite, service du Bureau et réserve	246 exemplaires	
Vente	41 »	
		287 »
Stock disponible au 31 Décembre 1912		13 exemplaires.

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à fr. 1,60 par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1911	322 exemplaires.
Vente en 1912	14 »
Il en reste au 31 Décembre 1912	308 exemplaires.

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille. Par suite de diverses circonstances, la nouvelle édition, prévue pour l'année 1911, n'a pu être publiée qu'en 1912. Son prix a été fixé à 65 ct. par exemplaire.

Le tirage a été de		12 400 exemplaires.
La distribution gratuite et le service du Bureau en ont absorbé	704 exemplaires	
Il en a été vendu	10 099 »	
		10 803 »
De sorte que le stock disponible au 31 Décembre 1912 était de		1 597 exemplaires.

En ce qui concerne cette Carte, nous l'avons fait établir d'après les mêmes points de vue qui nous ont guidé lors de l'élaboration de la dernière édition de la Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen (voir notre Rapport de gestion sur l'exercice 1909).

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la Carte, fr. 3. —; prix de la Liste, 50 cts. par exemplaire.

	Carte. Exemplaires.	Liste. Exemplaires.
Stock au 31 Décembre 1911	570	441
La vente s'en est élevée en 1912 à	66	65
Stock disponible au 31 Décembre 1912	504	376

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, 1909, dont le prix reste fixé à fr. 3. — par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1911	169 exemplaires.
Vente en 1912	76 »
Stock disponible au 31 Décembre 1912	93 exemplaires.

Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques, 12e édition, publiée en 1909. — Le tableau ci-après fournit tous les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en:							Exemplaires non brochés	Total
	allemand	anglais	espagnol	français	italien	hongrois	3 langues		
Stock disponible au 31 Décembre 1911	927	739	27	229	46	—	90	1267	3325
Ont été brochés en 1912	—	—	—	+1080	—	—	+40	−1120	—
	927	739	27	1309	46	—	130	147	3325
Vente en 1912	434	302	27	1309	7	—	126	—	2205
Stock au 31 Décembre 1912	493	437	—	—	39	—	4	147	1120

Ce stock n'est plus, au moment de la publication du présent rapport, que de 419 exemplaires. Une nouvelle édition de la Nomenclature officielle est en préparation.

Le prix de l'ouvrage, par exemplaire broché, tiré sur papier ordinaire, y compris celui de l'Annexe complémentaire, reste fixé à fr. 4,40 avec majoration de 5 centimes pour les exemplaires précédés d'une préface en deux langues différentes. Ces prix sont réduits de 30 centimes pour les exemplaires livrés non brochés. Le stock des exemplaires tirés sur papier fort est complètement épuisé.

Il a été publié, en 1912, l'Annexe récapitulative N° 2, tirée à 68 800 exemplaires, et les Annexes ordinaires N^{os} 12 à 17, tirées à 54 500 exemplaires. Le prix des Annexes N^{os} 12 à 17 est de 33 centimes; l'Annexe récapitulative N° 2 est complètement épuisée.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1912, les communications suivantes, indépendamment des renseignements qui lui sont fournis par les Administrations sous forme de tableaux statistiques, que le Bureau international publie périodiquement, ou au moyen de leurs rapports de gestion dont il reproduit des extraits dans le *Journal télégraphique:*

1° L'Administration italienne a fait établir une communication par télégraphie sans fil entre l'Erythrée (Massaua) et la Somalie italienne (Mogadiscio).

2° L'île espagnole de Fernando Póo a été raccordée au réseau télégraphique général par une communication radiotélégraphique établie entre Santa Isabel, son chef-lieu, et Duala (Cameroun).

Ces deux communications sont considérées comme extension ordinaire du réseau télégraphique et non comme communications radiotélégraphiques proprement dites.

3° L'Office italien a fait poser un câble à un conducteur, de 770 kilomètres de longueur, entre Siracusa (Sicile) et Bengasi (Lybie) et un câble à un conducteur, de 522,$_{180}$ kilomètres de longueur, entre Siracusa et Tripoli.

4° Les Administrations britannique et belge ont fait immerger à frais communs un troisième câble téléphonique sous-marin à 4 conducteurs, d'une longueur de 88,$_{854}$ kilomètres, entre St. Margaret's Bay (Angleterre) et La Panne (Belgique).

5° L'Administration des Indes orientales néerlandaises a fait poser un deuxième câble à un conducteur, de 69,$_{940}$ kilomètres de longueur, entre Anjer (Java) et Kalianda (Sumatra) et un câble de 386,$_{420}$ kilomètres d'étendue entre Padang et Siboga (Sumatra).

6° L'Office ottoman a relié l'île de Marmara au réseau télégraphique terrestre de l'Empire au moyen d'un câble qui passe par l'île de Pacha-Liman et atterrit à Artaki.

7° Un réseau de lignes télégraphiques terrestres a été établi au Maroc par l'Administration des Télégraphes chérifiens en vue de relier entre elles les principales localités de ce pays. Ces lignes desservaient au 31 Décembre 1912 les places suivantes ouvertes au service international: Arbaoua, Arzila, Fès, Mazagan, Meknès, Méhédyia, Séfrou, Saffi (Safi Asfi), Sidi-Ali, ainsi que Casablanca et Rabat desservies autrefois exclusivement par télégraphie sans fil.

8° Une communication télégraphique terrestre a été ouverte entre Matadi (Congo belge) et Noqui (District du Congo, province d'Angola).

9° La Compagnie Eastern Telegraph a fait poser un câble supplémentaire de 3678,$_{225}$ kilomètres entre Gibraltar et Alexandrie.

10° La Compagnie Anglo American Telegraph a immergé les deux nouveaux câbles suivants:

1° De Sennen Cove, Penzance (Angleterre), à Bay Roberts (Terre-Neuve); longueur 3772,$_{100}$ kilomètres;

2° De Bay Roberts (Terre-Neuve) à Newyork City; longueur 2614,$_{600}$ kilomètres.

11° La Compagnie South American Cable a posé un câble à un conducteur, de 574,$_{642}$ kilomètres de longueur, entre Monrovia (Libéria) et Conakry (Guinée française) et un câble à un conducteur, de 930,$_{247}$ kilomètres de longueur, entre Monrovia et Grand Bassam (Côte d'Ivoire).

Parmi les nombreux bureaux télégraphiques qui ont été ouverts durant l'année 1912, nous signalons spécialement les suivants:

Kuis, Koes, Hasuur, Ukamas et Onguati, dans l'Afrique allemande du Sud-ouest;

Liranga, Ballois, Impfondo, Dougou, Betou et Mongoumba, dans l'Afrique équatoriale française;

Abong-Mbang, Gross-Batanga et Dume, dans le Cameroun;

Bolobo, dans le Congo belge;
Tsangkou, dans le Kiautschou, Possession allemande, Chine;
Taourirt, Rincon de Medick et Cabo de Agua, au Maroc;
Ijebu Ode, dans la Nigeria;
Agu, Bimbila et Jendi, dans la Colonie allemande du Togo;
Marmara, dans l'île du même nom en Turquie;
Agilà, Azizia, Garian, Tarhuna, Cussabat, Zavia, Zuara, Ferua, Misurata, Homs, Derna, Tobruk.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Le fonds de fr. 25 000, constitué en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879, s'élevait à la fin de 1911 à la somme de fr. 84 417,12.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, il a été décidé par le Conseil fédéral suisse, en 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, que le fonds sera alimenté par le versement, à partir de l'année 1908, du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de fr. 100 000 prévu par le Règlement de service international.

Conformément à cette décision, les versements suivants ont pu être faits pour les années 1908 à 1911:

Année 1908	fr.	16 434,72
» 1909	»	—
» 1910	»	18 334,47
» 1911	»	22 762,68

Le résultat du compte de 1912 a permis de faire un nouveau versement s'élevant à fr. 27 454,78.

D'après la déclaration du Département des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, celui-ci s'élevait, au 31 Décembre 1912, à la somme de fr. 114 304,40, conformément aux développements ci-après:

Etat au 31 Décembre 1911	fr.	84 417,12
Intérêts du capital pour 1912	»	2 402,50
Commission sur le nouveau dépôt à la Caisse hypothécaire du canton de Berne	»	30,—
Versement par l'Union télégraphique	»	27 454,78
Etat au 31 Décembre 1912 comme ci-dessus	fr.	114 304,40

Le fonds se compose ainsi qu'il suit:

Obligations 3 % du canton de Berne	fr.	31 000,—
Obligations 4 % de la Banque hypothécaire de Thurgovie	»	20 000,—
Obligations 4¼ % de la Caisse hypothécaire du canton de Berne	»	30 000,—
En dépôt à la Caisse d'Etat fédérale	»	33 304,40
Total égal à l'état au 31 Décembre 1912	fr.	114 304,40

Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne le fonds spécial affecté à l'érection du monument, un cinquième versement de fr. 25 000, pour l'année 1912, a été effectué au Département fédéral des Finances, chargé de la gestion de ce fonds.

D'après la déclaration du Département des Finances, le fonds accuse au 31 Décembre 1912 un solde passif de fr. 2798,42, conformément aux opérations ci-après:

Etat au 1er Janvier 1912			fr. 23 157,18
Versements en 1912			» 25 150,—
			fr. 48 307,18
Dépenses en 1912:			
A M. Giuseppe Romagnoli, sculpteur, à Rome	fr.	50 000,—	
A divers	»	1 105,60	
			» 51 105,60
Etat au 31 Décembre 1912: Solde passif comme ci-dessus			fr. 2 798,42

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1912 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1911 et du budget qui avait été prévu pour 1912.

Le résultat général du compte de l'exercice 1912 est le suivant:

Le budget de 1912, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international un crédit de . . . . . fr. 200 903,—
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à . . » 76 400,—

Les dépenses se sont effectivement élevées à . . . . . fr. 205 544,83
et les recettes ont atteint le chiffre de . . . . . » 80 996,83

Le budget mettait à la charge des Administrations . . . . fr. 124 503,—
Cette somme se trouve effectivement élevée à . . . . . » 124 548,—
Différence à la charge des Administrations . . . . . » 45,—

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 124 548,—, ce qui porte à fr. 194 le montant de chacune des 642 unités qui contribuent aux dépenses communes de 1912.

Le Congo belge s'étant rangé dans la sixième classe avec 3 unités, et le Maroc faisant partie de la quatrième classe avec 10 unités, le nombre total d'unités contributives est augmenté de 13, de sorte qu'il passe de 629 en 1911 à 642 pour l'exercice 1912.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
			Fr.			Fr.
I	25		4 850	15	375	72 750,—
II	20		3 880	1	20	3 880,—
III	15	194 francs	2 910	6	90	17 460,—
IV	10		1 940	8	80	15 520,—
V	5		970	10	50	9 700,—
VI	3		582	9	27	5 238,—
				49	642	124 548,—

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, en 1912, la somme de fr. 205 544,83
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période . . . . . » 188 916,40

Excédent des payements de la Caisse fédérale . . . . . fr. 16 628,43

Les sommes à recouvrer au 31 Décembre atteignent le chiffre de . . . . . fr. 193 332,68
total égal au montant que le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date.

Berne, le 28 Février 1913.

Le Directeur,
E. FREY.

Vu et approuvé:

Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer,
L. FORRER.

COMPTE

DE L'EXERCICE 1912

ET

BUDGET

POUR L'ANNÉE 1913

Exercice de 1912 et Budget pour 1913.

Compte de 1911		Budget de 1912		Recettes	Compte de 1912		Budget de 1913	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
6 353	57	6 000	—	1. Journal	6 130	15	4 800	—
51 071	88	58 000	—	2. Nomenclature des bureaux	62 612	23	69 000	—
283	40	300	—	3. Statistique	339	19	300	—
80	—	200	—	4. Vocabulaire	500	—	200	—
590	03	6 500 [1]	—	5. Cartes télégraphiques	7 239	31	1 600	—
3 955	95	3 500	—	6. Notifications et Circulaires	3 374	30	3 500	—
289	15	200	—	7. Nomenclature des câbles	175	25	200	—
62 623	98	74 700	—		80 370	43	79 600	—
368	14	1 100 [2]	—	**II. Vente de documents des Conférences**	559	30	200	—
79	45	—	—	**III. Imprévu**	67	10	—	—
—	—	600	—	**IV. Solde actif de l'année dernière**	—	—	600	—
63 071	57	76 400	—		80 996	83	80 400	—
				V. Parts contributives des Etats.				
99 542	—	99 503	—	1. Service ordinaire	99 548	—	93 798	—
				2. Service extraordinaire:				
—	—	—	—	*a)* Frais spéciaux des Conférences	—	—	—	—
25 000	—	25 000	—	*b)* Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique	25 000	—	25 000	—
124 542	—	124 503	—		124 548	—	118 798	—
187 613	57	200 903	—		205 544	83	199 198	—

[1]) Augmentation de fr. 4500 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 5).

[2]) Augmentation de fr. 900 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VII).

Compte de 1911		Budget de 1912		Dépenses	Compte de 1912		Budget de 1913	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
67 000	—	68 220	—	1. Traitements	65 219	30	63 120	—
10 050	—	10 233	—	2. Assurances	10 283	—	9 468	—
140	—	1 000	—	3. Aides de bureau	130	—	1 000	—
77 190	—	79 453	—		75 632	30	73 588	—
609	—	1 000	—	**II. Frais de voyages**	58	50	1 000	—
3 250	—	3 250	—	**III. Loyers**	3 250	—	2 850	—
				IV. Matériel de bureau.				
669	02	800	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	546	51	800	—
743	85	800	—	2. Mobilier	777	75	1 500	—
1 412	87	1 600	—		1 324	26	2 300	—
				V. Frais généraux de bureau.				
584	35	700	—	1. Fournitures de bureau	337	95	700	—
529	75	700	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	551	35	600	—
1 018	40	1 000	—	3. Affranchissements, expéditions	976	72	1 000	—
552	45	600	—	4. Service	549	70	600	—
2 684	95	3 000	—		2 415	72	2 900	—
				VI. Imprimés.				
9 119	70	9 000	—	1. Journal	8 558	26	7 860	—
38 668	37	62 000	—	2. Nomenclature des bureaux	48 430	15	75 000	—
754	—	800	—	3. Statistique	729	30	800	—
15	90	100	—	4. Vocabulaire	65	—	100	—
430	80	9 000 [2]	—	5. Cartes télégraphiques	8 774	75	2 000	—
4 898	78	4 000	—	6. Notifications et Circulaires	2 545	30	4 000	—
240	42	500	—	7. Nomenclature des câbles	250	86	500	—
54 127	97	85 400	—		69 353	62	90 260	—
26	10	1 100 [3]	—	**VII. Frais spéciaux des Conférences**	923	15	200	—
25 000	—	25 000	—	**VIII. Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique**	25 000	—	25 000	—
23 312	68 [1]	500	—	**IX. Imprévu**	27 587	28 [4]	500	—
—	—	600	—	**X. Solde reporté à l'exercice suivant**	—	—	600	—
187 613	57	200 903	—		205 544	83	199 198	—

[1]) Dont fr. 22 762,68 versement au Fonds de prévoyance.

[2]) Dont fr. 4500 de crédit supplémentaire.

[3]) Dont fr. 900 de crédit supplémentaire.

[4]) Dont fr. 27 454,78 versement au Fonds de prévoyance.